

Le colonel Chaillé-Long est américain, mais sa famille est originaire du Poitou.

Pierre Chaillé, son ancêtre, fut chassé de France, comme tant d'autres, par la révocation de l'édit de Nantes.

Le gouvernement du roi très chrétien lui offrit de reprendre sa place au foyer national et de rentrer en possession de ses biens, mais à condition d'embrasser la religion catholique, apostolique et romaine.

Le roi, sa cour et son clergé croyaient sans doute que la foi religieuse avait au fond peu d'importance, qu'on pouvait la sacrifier aux intérêts temporels et faire ce que le spirituel Henri IV appelait le « saut périlleux ».

Le bonhomme Chaillé refusa le présent. Plus noble que le roi, sa cour et son clergé, il sacrifia sa fortune à sa conscience.

Après quelques années de séjour en Angleterre, il alla planter sa tente dans les États-Unis de l'Amérique du Nord.

Comme tant d'autres familles américaines et canadiennes, les Chaillé ont gardé au fond du cœur l'amour de la patrie française.

Le colonel Chaillé-Long a ainsi reçu de ses ancêtres le caractère, la tournure d'esprit et le culte de son pays d'origine.

Ce brillant officier est entré, en 1870, avec le grade de lieutenant-colonel, au service de l'Égypte. Par sa bravoure et ses glorieux travaux, il a conquis les épaulettes